



Faux et usage de faux

Par **Tounsi Jocelyne**, le **29/12/2019 à 13:45**

Bonjour à tous,

Ma banque m'a appelé il y a 15 jours pour m'informer que le compte commun était à découvert de 4000 euros (nous sommes à ce jour séparés).

Il s'est avéré que ma femme a contracté un crédit et que celle-ci a imité ma signature.

La séparation se passe mal et elle me pourrit la vie avec ses menaces. Elle a réussi à me faire convoquer au gendarmerie mardi matin car elle a porté plainte mais je ne sais pas pourquoi.

Ma question est la suivante : puis-je de mon côté porter plainte pour faux et usage de faux mais je ne connais pas la procédure : qui voir et quelle démarche faire.

Merci par avance pour votre aide et bonnes fêtes de fin d'année.

joce9476

Par **Visiteur**, le **29/12/2019 à 17:57**

Bonjour

Je vous conseille ces liens.

<https://www.legavox.fr/blog/lfd-criminalistique/faux-entre-conjoints-faire-21609.htm>

[Sabine Haddad- articles/entre-epoux-principe-exceptions,13328.html](#)

Par **Tounsi Jocelyne**, le **29/12/2019 à 18:09**

Bonjour,

Merci à vous pour votre réponse cel

Par **Tounsi Jocelyne**, le **29/12/2019** à **18:14**

Bonsoir,

Merci à vous pour votre réponse, cela va beaucoup m'aider.

Bien cordialement et bonne soirée.

Passez de bonnes fêtes de fin d'année.

Merci encore.

Par **Visiteur**, le **30/12/2019** à **09:45**

C'est naturel, je suis ici pour cela, bénévole sans publicité à me faire.